



Communiqué

Le 19 septembre 2008

PROJET PILOTE POUR RELIER LES MANITOBAINS ET MANITOBAINES AUX SOINS DE SANTÉ APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL

Selon la ministre de la Santé et la ministre déléguée à la Vie saine, l'initiative relative aux dossiers de santé électroniques est en bonne voie

Un projet pilote de six millions de dollars fera un usage novateur de la technologie de l'information pour relier les Manitobains et les Manitobaines aux soins de santé primaires après les heures normales d'ouverture des cliniques et pour assister les patients aux prises avec des problèmes de santé chroniques dans l'autogestion de leurs soins, a annoncé aujourd'hui la ministre de la Santé, Mme Theresa Oswald.

« Ce projet pilote nous permettra d'utiliser une nouvelle technologie pour aider les Manitobains et les Manitobaines qui connaissent des problèmes de santé, ne nécessitant pas une intervention d'urgence, à obtenir l'aide dont ils ont besoin en dehors des heures d'ouverture des cliniques, dit Mme Oswald. Cette initiative réduira le nombre de déplacements que les gens doivent effectuer pour se rendre chez leur médecin ou dans les salles d'urgence, ce qui s'avère particulièrement avantageux en régions rurales ou éloignées. »

Le nouveau projet pilote, appelé CareLink, permettra aux patients de faire appel au système de soins de santé, sans interruption, leur assurant qu'ils peuvent appeler le bureau de leur médecin en tout temps et obtenir l'aide dont ils ont besoin. Après les heures normales de travail, les appels reçus dans les cliniques de soins primaires participantes seront automatiquement acheminés au Centre d'appels provincial primé, Health Links-Info Santé, pour assurer que les problèmes de santé des patients seront pris en charge même en dehors des heures d'ouverture des cliniques locales. Le projet assurera que l'information sur l'assistance fournie par Health Links-Info Santé durant ces heures, sera transmise au médecin de premier recours du patient.

Le projet CareLink sera également axé sur les patients souffrant d'une maladie chronique telle que l'insuffisance cardiaque congestive, en utilisant Health Links-Info Santé et les vidéoconférences de Télésanté pour assister les patients dans l'autogestion de leurs soins, sans qu'ils aient à se rendre dans un cabinet de médecins ou à l'hôpital.

« Le projet aidera les patients aux prises avec des problèmes de santé chroniques, à gérer leurs propres soins avec l'aide d'une infirmière autorisée et d'autres intervenants, indique la ministre déléguée à la Vie saine, Mme Kerri Irvin Ross. Les patients recevront, par téléphone, une aide personnalisée qui assurera une surveillance des principaux symptômes,

de la prise de médicaments et des autres besoins en matière de soins. »

Le projet pilote CareLink s'inscrit dans la démarche actuelle en santé électronique du Manitoba en vue du développement d'un système de dossiers de santé électroniques dans la province. Annoncé en avril 2007, le plan quinquennal de 150 millions de dollars pour la mise en œuvre des dossiers de santé électroniques pour tous les Manitobains et les Manitobaines, est en bonne voie. Le dossier de santé électronique est un dossier privé et sécurisé qui renfermera les principaux antécédents médicaux et l'historique des soins de chaque Manitobain et Manitobaine, et qui sera accessible aux prestataires de soins de santé autorisés.

« Les dossiers de santé des Manitobains et Manitobaines se déplaceront pour ainsi dire avec eux partout dans la province, ce qui signifie que les prestataires de soins auront un accès immédiat à l'information à jour concernant les antécédents médicaux, les résultats d'examens de laboratoire et l'imagerie diagnostique des patients », précise Mme Oswald.

La progression du Manitoba vers la mise en œuvre du dossier de santé électronique est appuyée par Inforoute Santé du Canada (Inforoute), un organisme indépendant à but non lucratif, financé par le gouvernement fédéral. Inforoute investit avec chaque province et territoire pour accélérer le développement et l'adoption des projets de dossier de santé électronique au Canada. À ce jour, Inforoute a investi 56,3 millions de dollars dans le Programme de dossiers de santé électroniques du Manitoba, ainsi que 4,5 millions de dollars dans le projet CareLink qui est annoncé aujourd'hui.

« Le Manitoba continue de faire d'énormes progrès dans sa démarche pour moderniser le cheminement de l'information au sein de son système de soins de santé, dit M. Richard Alvarez, président et chef de la direction, Inforoute Santé du Canada. Les Manitobains et Manitobaines sont sur la bonne voie pour faire en sorte que l'information sur leur santé les suive dans tout le système de santé, un changement important qui améliorera les soins, générera l'efficacité et permettra des économies. »